

PARLEMENT WALLON

# Yves Binon, le député MR qui fait trembler la majorité wallonne

**Le bourgmestre de Ham-sur-Heure/Nalinnes, député wallon empêché, pourrait revenir au Parlement après 2018 si le MR ne lui donne pas la tête de liste aux communales. Et ainsi faire sauter potentiellement la courte majorité régionale. Sueurs froides chez les libéraux et humanistes.**

■ **Martial DUMONT**

Le 18 juin 2014, Yves Binon, bourgmestre de Ham-sur-Heure/Nalinnes est élu député wallon. Mais son taux de pénétration ne lui permet pas de cumuler les deux fonctions au regard du Code de la Démocratie locale. Il se met donc en congé de sa fonction de parlementaire pour retourner sur ses terres d'Entre-Sambre et Meuse où il régit sans partage.

Mais le 4 mai dernier un vote interne au MR désigne un petit

jeune montait, Adrien Dollinier Benoît Lutgen débranché l'adl. Peu de chances, cela dit car, autant dire que la perspective de monter, comme chef de file (et prise de la majorité PS cdH) à la faveur du décret décumul, donne des sueurs froides au MR. Et donc logiquement future tête de Région wallonne. Et forme danserait alors obligé de laisser tomber son poste de bourgmestre qu'Adrien Dollinier fait l'objet de la foudre de la majorité (38 sièges sur 75) jusqu'aux élections (lire par ailleurs) le début des vacances de Binon, fou de rage, menace de démissionner.

**Retour à Namur ?**

Oui mais voilà : le 19 juin der-

rière, un de ces sièges départementaux (lire par ailleurs) appartenait à un homme : Yves Binon. En revanche, après 2018, s'il est élu MR (dont Denis Ducarme) battu aux communales par son rival MR, il y a de fortes chances qu'il passe à l'acte et re-merge à Namur. Et fassent de lui un suppléant. Du coup, préconisée ? Laisser la tête de liste aux prochaines communales de 2018, il pourrait très bien revenir au Parlement wallon... etjorité.

Et ainsi faire sauter la majorité MR

Pressions sur Dollinier

mont. Ce qui n'arrange ni l'un, ni l'autre dit-on. Une réunion pour tenter d'arranger les bidons est prévue dans une quinzaine de jours. Mais si chacun reste sur ses positions, le MR pourrait, dans un an, se retrouver avec un très gros souci au niveau wallon. Et à un an alors des élections régionales de 2019, ce serait un très mauvais signal dont les libéraux se passeraient bien. ■

## « Le MR sait ce qu'il a à faire... »

« Je ne menace personne. Je l'éventualité d'un retour hors de question que je passe ceux y retourner quand je veux l'égard des pontes de la rue de la Toison d'or. Yves Binon ne menace pas, il rappelle certaines choses au MR. »

« Si je veux, je t'Oh bien sûr, si Yves Binon n'était plus au MR, il y a fort à parier que, comme le député André-Pierre Puget, il se rallierait dans ses votes à son parti à qui, visiblement, il est dévoué corps et âme. Il n'empêche : devoir faire appel à deux députés indépendants pour espérer obtenir une majorité des votes est une perspective horripilante pour la déjà fragile coalition actuellement en place. ■

M. Dum.

« Si je veux, je t'Oh bien sûr, si Yves Binon n'était plus au MR, il y a fort à parier que, comme le député André-Pierre Puget, il se rallierait dans ses votes à son parti à qui, visiblement, il est dévoué corps et âme. Il n'empêche : devoir faire appel à deux députés indépendants pour espérer obtenir une majorité des votes est une perspective horripilante pour la déjà fragile coalition actuellement en place. ■

M. Dum.